

# Notre Région

## Cycle d'amélioration des performances des entreprises artisanales (NR Capea Action)

### Améliorez les performances globales de votre entreprise

#### Ils vous en parlent...



Crédit photos : Patrice Terraz

Ziga Frères, boucherie-charcuterie-traiteur, 2 salariés, CA 2012 : 500 K€ Embrun (Hautes-Alpes)

« Face à la vétusté de nos locaux depuis la reprise de notre fonds de commerce, nous ne savions pas comment leur donner un coup de jeune, en particulier avec une clientèle plutôt âgée. NR Capea Action a été très utile pour conduire ce changement. Le consultant nous a aidés à recruter, non pas un apprenti mais un ouvrier qualifié. Ce choix nous a permis d'être plus réactifs et même de créer un petit rayon de libre-service qui a amélioré les ventes et la qualité de l'accueil : les clients aiment entrer dans ce magasin net, agréable et convivial. On a gagné. »

Damir Ziga



Crédit photos : Patrice Terraz

Arc en ciel, entreprise de peinture en bâtiment, 9 salariés, CA 2012 : 680 K€ Vauvenargues (Bouches-du-Rhône)

« Nous, les artisans, on a tendance à s'imaginer que nous sommes les meilleurs parce qu'on est à fond. C'est faux. Nous avons choisi NR Capea Action car notre volume d'affaires grossissait. Nous devons affronter des contraintes de plus en plus lourdes de planning, de gestion de personnel et de recrutement. Grâce à Capea Action, nous avons appris à les gérer et à mieux piloter les chantiers. Un regard extérieur, ça aide, ça remotive et ça rassure. Parce qu'on a de nouveaux outils et un suivi très " pro ". Aujourd'hui, tout se passe bien. »

Diaz Soto

**Dynamisez votre entreprise, rendez-la plus compétitive et durable dans un monde qui bouge.**

#### De quoi s'agit-il ?

NR Capea Action est une **démarche globale de progrès** qui vous permettra de mieux structurer votre entreprise. Elle se déroule en 4 phases :

- Un constat pour mettre à plat l'organisation de votre structure
- Un plan d'actions pour consolider ses fondamentaux, accélérer le développement et pérenniser votre activité
- Quatre jours de formation avec d'autres chefs d'entreprise artisanale pour échanger sur plusieurs thématiques
- Un bilan pour mesurer votre satisfaction et l'efficacité du dispositif

#### Que vous apporte cette prestation ?

- **Prendre du recul** et réfléchir au fonctionnement de votre entreprise en **identifiant vos points forts et les pistes d'amélioration**
- **Dégager une vision claire** de l'avenir en déroulant **une méthode** pour agir et être plus compétitif
- **Faire évoluer votre rôle** de dirigeant
- Investir plus sereinement
- **Optimiser l'ensemble de vos performances** pour développer globalement votre entreprise

#### À qui s'adresse NR Capea Action ?

Cet accompagnement est **ouvert à tous les chefs d'entreprise artisanale** souhaitant rendre leur entreprise plus compétitive.



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



## Comment se déroule NR Copea Action ?

Durant ce parcours, vous alternez théorie et mise en pratique.

- Un conseiller de la Chambre de métiers se rend dans votre entreprise. Pour vous faire gagner du temps, il se charge de tous les aspects administratifs de votre inscription. Puis, il vous propose une liste de consultants experts agréés.
- Le consultant que vous choisissez réalise un état des lieux complet de votre entreprise et construit avec vous un plan d'actions personnalisé. Il vous accompagne individuellement. Chacune de ses interventions dans votre entreprise est une mise en pratique des différents modules de réflexion collective que vous allez suivre avec d'autres chefs d'entreprise.

Le conseiller de la Chambre de métiers et de l'artisanat est votre interlocuteur privilégié. Il assure le suivi et veille au bon déroulement du dispositif.

## En combien de temps ?

Un parcours réparti sur 12 mois maximum comprenant :

- 4 jours de formation sur 4 thèmes de réflexion collective avec des chefs d'entreprise artisanale de tous horizons et un expert spécifique sur chaque thème.
- 6 jours d'accompagnement individuel dans votre entreprise par le consultant de votre choix.

### **Bon à savoir**

Les entreprises artisanales suivant ce dispositif voient leur **chiffre d'affaires augmenter de 10% en moyenne dans les deux ans**. Plus d'un quart d'entre elles recrutent dans les cinq ans\*.

\* Selon une étude du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2009.

### **Le « plus » financier**

Si vous avez un projet d'investissement dont le montant est compris entre **6 000 et 30 500 € HT**, vous pouvez **bénéficier d'une subvention d'Aide à la Modernisation par l'Investissement (AMI)** : 30% seront pris en charge par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ou le Conseil général de votre département (sous réserve de conditions).

## Tarif

La prestation du consultant NR Copea Action d'une valeur de **5 490 €** est prise en charge à **80%** par le **Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Votre participation est donc limitée à **1 098 €**, à régler en deux échéances.



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Alpes de Haute-Provence

**Alpes de Haute-Provence**  
Pôle action Développement  
économique et des territoires  
Thierry VIALE  
Tél. : 04 92 30 90 61  
t.viale@cm-04.fr  
cm-digne.fr



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Hautes-Alpes

**Hautes-Alpes**  
Pôle de Développement économique  
et des territoires  
Bertrand HARDY  
Tél. : 04 92 51 06 89  
bhardy@cma05.fr  
cm-gap.fr



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Alpes-Maritimes

**Alpes-Maritimes**  
Département stratégie  
et développement des entreprises  
Delphine DOSTERT  
Tél. : 04 92 12 53 16  
delphine.dostert@cma06.fr  
cm-alpesmaritimes.fr



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Bouches-du-Rhône

**Bouches-du-Rhône**  
Service Développement économique  
Raphaëlle LACROIX  
Tél. : 04 91 32 24 45  
rlacroix@cm13.org  
cma13.fr



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Var

**Var**  
Service Développement économique  
et Formation continue  
Stéphanie DIAQUES BURNAY  
Tél. : 04 94 61 99 24  
stephanie.diaques@cma-var.fr  
cma-var.fr



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Vaucluse

**Vaucluse**  
Service du Développement  
économique et territorial  
Alice BAIGUE  
Tél. : 04 90 80 65 57  
a.baigue@cma84.fr  
cm-avignon.fr

Une prestation spécialement construite et financée pour les artisans par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur.